



FONDATION SAINT JOSEPH

6, rue de l'Eglise

67 420 SAALES

SIRET : 77880483100015

Reconnue d'utilité publique le 7 novembre 1895

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2024



Audit, conseil et expertise comptable

ML PLUS – Société à responsabilité limitée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux comptes

Au Capital de 100 000€ - RCS STRASBOURG 525 103 446

12, avenue des Vosges – 67000 Strasbourg – Tél : +33(0) 3 88 36 16 00 – info@ipilote.fr – www.ipilote.fr

FONDATION SAINT JOSEPH

6, rue de l'Eglise

67 420 SAALES

SIRET : 77880483100015

Reconnue d'utilité publique le 7 novembre 1895

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2024

Au Conseil d'Administration de la Fondation Saint JOSEPH,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Saint Joseph relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie intitulée « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- L'évaluation des dépréciations comptabilisées,
- Les subventions perçues ou à recevoir ;
- Ainsi que sur l'évaluation et le traitement comptable des placements financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE LA FONDATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la Fondation.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Strasbourg le 29 avril 2025

Le Cabinet ML PLUS
Commissaire aux comptes

Représenté par Annabelle FLEURY

Signé par Annabelle Fleury
Le 29/04/2025

ID: tx_weynVa6QQ1q0



ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

MAISON SAINT JOSEPH
6, rue de l'Eglise - 67420 SAALES

 03 88 97 70 67

 maison.saint.joseph@orange.fr



Fax : 03 88 97 74 39

Siret : 778 804 831 00015

Site : www.saint-joseph-saales.com

Comptes annuels

Exercice du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024



Sommaire

1. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 2024

Bilan au 31 décembre 2024

Compte de résultat du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

2. ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

2.1 Faits significatifs de l'exercice

2.2 Règles et méthodes comptables

Subvention d'investissement

Immobilisations et amortissements

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Engagement de retraite

Bénévolat

Synthèse des effectifs

2.3 Informations chiffrées significatives

Etat des variations des immobilisations et des amortissements

Provision pour dépréciation des placements

Etat des créances

Comptes rattachés actif

Comptes de régularisation

Dotations et produits de la tarification

Etat de variation des Fonds Propres

Etat des subventions d'investissement

Tableau de variation des provisions pour risques et charges

Tableau de variation des fonds dédiés

Etat des dettes

Etat de l'échéancier des emprunts

Etat des comptes rattachés passif

Notes sur le compte de résultat

Résultat exceptionnel

Fonds de roulement et trésorerie

3. COMMENTAIRES

CA Bilan propre Annexe 4 (résultat non affecté) ACTIF_modif
Dossier : 18 - MDR SAINT JOSEPH - Périodes de : 01/2024 à 12/2024

Libellé	Montant brut 2024	Amort. et prov. 2024	Montant net 2024	Montant net 2023
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	24 499	10 172	14 328	15 400
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles :				
Terrains	89 990	55 875	34 116	37 437
Constructions	6 163 783	3 185 147	2 978 636	3 152 679
Installations techniques, matériels et outillage	414 561	256 412	158 148	89 113
Autres immobilisations corporelles	365 003	306 487	58 515	55 180
Immobilisations corporelles en cours				
Biens reçus par legs/donations destinés à être cédés				
Immobilisations Financières :				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	46 872		46 872	46 872
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	7 104 708	3 814 093	3 290 615	3 396 681
Comptes de liaison (1)				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements	7 845		7 845	4 560
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	11 742		11 742	
Créances (2) :				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	128 988		128 988	111 970
Créances reçues par legs				
Autres créances	75 848		75 848	26 397
Valeurs mobilières de placement	2 692 760		2 692 760	2 451 760
Disponibilités	261 066		261 066	800 131
Charges constatées d'avance	16 555		16 555	17 706
TOTAL III	3 194 803		3 194 803	3 412 524
Charges à répartir sur plusieurs exercices IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Ecart de conversion (actif) VI				
TOTAL ACTIF (I +II+III+IV+V+VI)	10 299 511	3 814 093	6 485 418	6 809 205

Libellé	Montant net 2024	Montant net 2023
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	97 570	97 570
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
Dons et legs		
Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
Réserves :		
Excédents affectés à l'investissement	2 136 866	2 136 866
Réserves de compensation	587 512	587 512
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	6 258	6 258
Autres réserves		
Report a nouveau		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)		
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-4 957	-4 957
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	940 559	896 195
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-100 788	-100 788
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	-363 817	44 363
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 236 614	1 260 375
Provisions réglementées :	45 421	45 421
dont Couverture du besoin en fonds de roulement		
dont Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	45 421	45 421
dont Réserves des plus-values nettes d'actif		
Immobilisations grevées de droits		
TOTAL I	4 581 238	4 968 815
Comptes de liaison		
TOTAL II		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	11 200	11 200
Fonds dédiés	812	2 854
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
TOTAL III	12 012	14 054
DETTES (3)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	947 550	1 001 139
Emprunts et dettes financières divers (3)	57 762	80 645
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	84 272	85 472
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	132 763	105 904
Dettes sociales et fiscales	488 192	336 542
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		13 685
Autres dettes (5)	181 631	202 949
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	1 892 169	1 826 336
Ecart de conversion (passif)	TOTAL V	
TOTAL PASSIF (I +II+III+IV+V)	6 485 418	6 809 205

CA Compte de résultat M22 (résultat non affecté) CHARGES modifié		
Dossier : 18 - MDR SAINT JOSEPH - Périodes de : 01/2024 à 12/2024		
CHARGES	Exercice 2024	Exercice 2023
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et fournitures		
Variation de stock		
Achats d'autres approvisionnements		
Variation de stock	-3 285	-321
Achats non stockés de matières et fournitures	321 137	189 180
Services extérieurs et autres	505 174	564 335
Impôts, taxes et versements assimilés :		
- sur rémunérations	138 566	123 131
- autres	7 175	7 024
Charges de personnel :		
- salaires et traitements	1 538 449	1 328 061
- charges sociales	551 010	480 020
Dotations aux amortissements et provisions :		
Dotations aux amortissements :		
- des immobilisations	234 270	216 651
- des charges d'exploitation à répartir		
Dotations aux provisions :		
- sur actif circulant		
- pour risques et charges d'exploitation		
Report en fonds dédiés		
- Report en fonds reportés		
- Report en fonds dédiés sur ressources		
Autres charges	653	345
TOTAL I	3 293 149	2 908 426
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	35 898	35 479
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	35 898	35 479
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Exercice courant	26	
Exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	58 416	22 901
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
- dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		
- dotations aux autres provisions réglementées		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Impôts sur les sociétés		
TOTAL III	58 442	22 901
TOTAL DES CHARGES	3 387 489	2 966 806
RESULTAT CREDITEUR = Excédent		44 363
TOTAL GENERAL (I + II + III)	3 387 489	3 011 170
CA Compte de résultat M22 (résultat non affecté) PRODUITS modifié		
Dossier : 18 - MDR SAINT JOSEPH - Périodes de : 01/2024 à 12/2024		

PRODUITS	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue :		
- prestations de services	2 053	
- divers	5 209	8 298
Production stockée ou déstockage de production		
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	2 798 634	2 772 537
Subventions d'exploitations et participations	8 000	
Reprises sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	39 120	47 178
TOTAL I	2 853 015	2 828 013
PRODUITS FINANCIERS		
De participations et des immobilisations financières		
Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	83 833	77 727
Reprises sur provisions		23 398
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	83 833	101 125
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		250
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	84 781	79 647
Reprises sur provisions :		
- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
- reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		
- reprises sur autres provisions		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	2 043	2 134
Transferts de charges		
TOTAL III	86 823	82 031
TOTAL DES PRODUITS	3 023 672	3 011 170
RESULTAT DEBITEUR = Déficit	363 817	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	3 387 489	3 011 170

2. ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

2.1 Faits significatifs de l'exercice

- Internalisation des services de restauration

A compter du 1er mai 2024, l'établissement a mis fin au contrat du prestataire AGAPES Hôtes et a internaliser les services de restauration.

Évènements post-clôture

Madame Sophie BELLERY a quitté ses fonctions de directrice en date du 9 avril 2025 et a été remplacé par M. Antoine CARDOSO à compter du 22 avril 2025.

Après une étude sur pièces, les organismes de tutelles ARS et CEA ont procédé à une visite d'inspection inopinée le 11 mars 2025.

2.2 Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux lois et règlements en vigueur et notamment les dispositions du règlement 2018-06 à compter du 1^{er} janvier 2020 et à défaut celles du règlement 2014-03 C.R.C. relatives au plan comptable général.

Les dispositions concernant les provisions réglementées continuent à s'appliquer.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels évoquées ci-dessus.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement font l'objet d'un traitement conformément au règlement ANC N°2018-06 du 05/12/2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Toutes les subventions d'investissement accordées pour le financement de travaux ou d'équipements sont désormais comptabilisées en compte 131000 « subventions d'investissements » et sont ramenées au résultat au même rythme que les amortissements des biens financés et atténuent l'impact des amortissements desdits biens sur le compte de résultat.

Les reprises au résultat sont comptabilisées dans le compte 777 000 « Subventions d'investissement ramenées au résultat » pour la part d'amortissement de l'année.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations ou à leur coût de production).

Les coûts de construction ou de rénovation engagés sur les bâtiments acquis ont été décomposés de la manière suivante :

- structure comprenant gros œuvre, chape, couverture, plâtrerie et carrelage
- menuiserie intérieure et extérieure
- électricité
- plomberie sanitaire
- cloisons
- chauffage- VMC
- revêtements de sols
- peinture.

Méthode de calcul des amortissements et/ou dépréciations :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation comme suit :

- constructions décomposées :

structure et assimilée	40 à 100 ans
menuiserie intérieure et extérieure , cloisons	20 à 35 ans
électricité	30 à 35 ans
plomberie sanitaire	30 à 35 ans
chauffage - VMC	20 à 25 ans
revêtements de sols	10 à 15 ans
peinture	10 à 15 ans
- Aménagements agencements 5 à 20 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 à 5 ans
- Mobilier 5 à 10 ans

L'activité se poursuivant normalement, il n'y a pas lieu de constater une dépréciation supplémentaire par rapport au plan d'amortissement prévu.

La dotation aux amortissements est calculée au prorata temporis l'année de l'acquisition du bien.

EVALUATION DES VALEURS DE PLACEMENT

Les valeurs de placement sont comptabilisées au coût d'acquisition.

Lorsque la valeur vénale au 31 décembre est inférieure au coût de l'acquisition, il est effectué une provision pour dépréciation correspondant à la différence entre le coût d'acquisition et la valeur vénale.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les provisions pour retraite et autres engagements assimilés devraient faire obligatoirement l'objet d'une provision pour leur intégralité. Toutefois à titre dérogatoire, il est encore permis de ne pas provisionner l'engagement et d'en faire uniquement mention dans l'annexe.

Au 31 décembre 2024, la totalité des engagements de retraite calculés selon la méthode des droits acquis pour l'ensemble du personnel pour faire valoir son droit, le montant par personne étant estimé par application des dispositions conventionnelles s'élève à **187 807 €** (charges comprises). Les réserves apparaissant au bilan à ce titre s'élèvent 217 660 € et figurent dans le compte 115113 et une provision de 11 200 € figure dans le compte provisions pour charges.

BENEVOLAT

Les prestations fournies à titre gratuit ne sont pas valorisées dans les comptes annuels en raison de leur caractère non significatif

SYNTHESE DES EFFECTIFS SALARIES

ETP	2024	2023
Cadres CDI	3.92	3.00
Non Cadres CDI	32.47	32.70
Contrats apprentis	4.38	2.10
Autres contrats CDD	8.03	3.21
TOTAL	48.80	41.01

2.3 Informations chiffrées significatives

VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS

Nature	Valeur au 01.01.2024	Acquisitions	Cessions	Valeur au 31.12.2024
Logiciels	6 335 €	960 €	0 €	7 295 €
Autres immo incorp	17 205 €	0 €		17 205 €
Terrains	89 990 €	0 €	0 €	89 990 €
Constructions	6 163 783 €	0 €	0 €	6 163 783 €
Installations techniques, matériel et outillages	314 720 €	99 841 €	0 €	414 561 €
Autrs immobilisations corporelles	337 599 €	27 403 €	0 €	365 002 €
Immobilisations en cours	0 €	0 €	0 €	0 €
Immobilisations financières	46 872 €			46 872 €
Total Immobilisations	6 976 504 €	128 204 €	0 €	7 104 708 €

VARIATION DES AMORTISSEMENTS

Nature	Valeur au 01.01.2024	Dotations	Reprises	Valeur au 31.12.2024
Logiciels	6 334 €	311 €	- €	6 645 €
Autres immo incorp	1 805 €	1 720 €		3 525 €
Terrains	52 553 €	3 321 €	- €	55 874 €
Constructions	3 011 104 €	174 043 €	- €	3 185 147 €
Installations, matériel et outillages techniques	225 606 €	30 806 €	- €	256 412 €
Autres immobilisations corporelles	282 419 €	24 068 €	- €	306 487 €
Total Amortissements	3 579 821 €	234 269 €	- €	3 814 090 €

ETAT DES CREANCES

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 268 263 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	MONTANT BRUT	ECHEANCE - 1AN	ECHEANCE + 1 AN
ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	46 872 €		46 872 €
Autres			
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients et comptes rattachés	128 988 €	128 988 €	
Autres	75 848 €	75 848 €	
Charges constatée d'avance	16 555 €	16 555 €	
TOTAL	268 263 €	221 391 €	46 872 €

COMPTES RATTACHES ACTIF

	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	46 872 €
Créances clients et comptes rattachés	128 988 €
Autres créances	75 848 €
Disponibilités	261 066 €
TOTAL	512 774 €

COMPTES DE REGULARISATION

	MONTANT
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
Charges d'exploitation	16 555 €
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
TOTAL	16 555 €

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
Produits d'exploitation	
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
TOTAL	

DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION

	MONTANT
Dotations dépendance CEA	246 062 €
Dotations soins ARS	1 111 280 €
Participation des résidents	1 296 794 €
Participation des résidents GIR	144 497 €
TOTAL	2 798 634 €

VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise	97 570 €	0 €		97 570 €
Réserves	2 730 636 €	0 €	0 €	2 730 636 €
Report à nouveau	790 450 €	69 035 €	24 672 €	834 813 €
Résultat de l'exercice	44 363 €	-363 817 €	44 363 €	-363 817 €
Sous-total	3 663 019 €	-294 782 €	69 035 €	3 299 202 €
Subvention d'investissement				
Subvention d'investissement	3 302 053 €	50 000 €		3 352 053 €
Subvention d'investissement inscrite au résultat	-2 041 678 €	-73 761 €		-2 115 439 €
Sous-total	1 260 375 €	-23 761 €	0 €	1 236 614 €
Autres fonds associatifs				
Provisions règlementées	45 421 €	0 €	0 €	45 421 €
Sous-total	45 421 €	0 €	0 €	45 421 €
TOTAL	4 968 815 €	-318 543 €	69 035 €	4 581 237 €

ETAT DES SUBVENTIONS (COMPTE 131 000)

Origine des subventions	
CARSAT	10 770,04 €
CARSAT Pose de rails	50 000,00 €
DDFIP 54	10 446,00 €
ARS	32 201,08 €
Réunica	7 000,00 €
Communauté des Communes	15 000,00 €
CNSA	699 650,00 €
Conseil Général 67	1 359 494,00 €
Arpège	117 405,00 €
Vauban	91 315,00 €
AG2R	78 270,00 €
ADEME	11 000,00 €
Conseil Régional	95 448,11 €
EDF	4 029,00 €
CRAM	539,00 €
Subventions perçues avant 2003	769 486,09 €
TOTAL	3 352 053,32 €

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Nature	Montant au 01.01.2024	Dotations	reprise	Montant au 31.12.2024
Provision IDR	11 200 €	0 €	0 €	11 200 €
Provision pour risques non paiement ARS	0 €	0 €	0 €	0 €
Total	11 200 €	0 €	0 €	11 200 €

VARIATION FONDS DEDIES

Nature	Montant au 01.01.2024	crédit alloué	Report crédit non utilisé	Engagement	Montant au 31.12.2024
Projet prévention EHPAD 2020 /21	2 854,37 €		- €	2 042,69 €	811,68 €
Total	2 854,37 €	- €	- €	2 042,69 €	811,68 €

ETAT DES DETTES

	MONTANT BRUT	ECHEANCE - 1 AN	ECHEANCE + 1 AN	ECHEANCE + 5 ANS
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :	947 550 €	75 927 €	240 448 €	631 175 €
A 1 an au maximum à l'origine				
A plus de 1 an à l'origine	947 550 €	75 927 €	240 448 €	631 175 €
Emprunts et dettes financières divers	57 761 €	14 133 €	42 409 €	1 219 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	217 035 €	217 035 €		
Dettes fiscales et sociales	488 192 €	488 192 €		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	181 631 €	181 631 €		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 892 169 €	976 918 €	282 857 €	632 394 €

ETAT DE L'ECHEANCIER DES EMPRUNTS

Origine	Solde au 31/12/2024	Échéance à - 1 an	Échéance + 1 an + de 5 ans	Échéance +5 ans
CRAV	16 542 €	4 133 €	12 409 €	0 €
AG2R	762 €	0 €	0 €	762 €
CIL	457 €	0 €	0 €	457 €
CDC	931 735 €	60 112 €	240 448 €	631 175 €
CRAM	40 000 €	10 000 €	30 000 €	0 €
TOTAL	989 496 €	74 245 €	282 857 €	632 394 €

ETAT DES COMPTES RATTACHES ACTIF

Intérêts courus à recevoir	77 724 €
IJSS à recevoir	8 367 €
État produits à recevoir	2 000 €
	88 091 €

ETAT DES COMPTES RATTACHES PASSIF

Fournisseurs- factures non parvenues	28 571 €
Personnel- provision congés payés	135 513 €
Provisions charges sociales sur congés payés	61 794 €
Intérêt couru	8 869 €
	234 747 €

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

La rémunération du commissaire aux comptes : « Les honoraires du commissaire aux comptes selon sa lettre de mission s'élèvent à 6K€ et correspondent à l'audit des comptes au 31/12/2024

RESULTAT EXCEPTIONNEL

OPERATIONS DE L'EXERCICE	CHARGES	PRODUITS
Pénalités, amendes fiscales et pénales		
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Charges exceptionnelles	58 416 €	
Produits exceptionnels		8 936 €
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Amortissement des immobilisations		
Autres provisions réglementées		
Libéralités perçues		
Rentrées sur créances amorties		
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		73 761 €
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Autres provisions réglementées		
Reprise de fonds dédiés		2 043 €
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		2 084 €
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	26 €	
TOTAL	58 442 €	86 824 €

FONDS DE ROULEMENT ET TRESORERIE

CA Bilan financier MODIF (résultat non affecté)					
Dossier : 18 - MDR SAINT JOSEPH - Périodes de : 01/2024 à 12/2024					
BIENS	.2023.	.2024.	FINANCEMENTS	.2023.	.2024.
Biens stables			Financements stables		
Immobilisations incorporelles brutes	23 539	24 499	Dotations, apports ou fonds associatifs	97 570	97 570
Immobilisations corporelles brutes			Excédents affectés à l'investissement	2 136 866	2 136 866
- Terrains	14 639	14 639	Subventions d'investissements	1 260 375	1 236 614
- Agencements de terrain	75 351	75 351	Réserve de compensation des charges d'amortissement	316 472	316 472
- Constructions	6 163 783	6 163 783	Provisions pour renouvellement des immobilisations	45 421	45 421
- Installations techniques, matériels et outillages	314 719	414 561	Provisions règlementées des plus-values nettes d'actif	0	0
- Autres immobilisations corporelles	337 600	365 003	Emprunts et dettes financières (à plus d'un an))	1 072 492	989 497
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours			Dépôts et cautionnements reçus		
Immobilisations en cours - Part investissement PPP (1)			Amortissements des immobilisations corporelles		
			- Agencements de terrain	52 553	55 875
			- Constructions	3 011 104	3 185 147
			- Installations, matériels et outillages techniques	225 606	256 412
			- Autres immobilisations corporelles	282 420	306 487
Immobilisations financières	46 872	46 872	Amortissements des immobilisations incorporelles	8 140	10 172
Amortissements comptables excédentaires différés (2)			Dépenses refusées par l'autorité de tarification (2) (5)	-4 957	-4 957
Charges à répartir			Dépréciations des immobilisations	0	0
Autres			Autres (6)		
			Comptes de liaison investissement		
TOTAL II	6 976 504	7 104 708	TOTAL I	8 504 062	8 631 576
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)			FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)	1 527 558	1 526 869
Actifs stables d'exploitation			Financements stables d'exploitation		
Report à nouveau déficitaire (3)			Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR	6 258	6 258
Résultat déficitaire (3)		363 817	Réserves de compensation des déficits	271 040	271 040
Créances glissantes			Résultat excédentaire (3)	44 363	
Droits acquis par les salariés non provisionnés (2)			Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation (3)	896 195	940 559
			Provisions pour risques et charges	11 200	11 200
			Fonds dédiés	2 854	812
			Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers		
Comptes de liaison trésorerie (stable)			Comptes de liaison trésorerie (stable)		
TOTAL IV		363 817	TOTAL III	1 231 911	1 229 868
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)			FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)	1 231 911	866 051
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF			FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF	2 759 469	2 392 920
Valeurs d'exploitation			Dettes d'exploitation		
Stocks et en-cours	4 560	7 845	Avances reçues	85 472	84 272
Avances et acomptes versés		11 742	Fournisseurs	105 168	126 151
Créances sur organismes payeurs, usagers	-49 639	19 234	Dettes sociales et fiscales	310 656	379 212
Créances diverses d'exploitation	25 662	69 237	Dettes diverses d'exploitation	41 340	71 877
Créances irrécouvrables en non-valeur (4)			Produits constatés d'avance		
Charges constatées d'avance	17 706	16 555	Ressources à reverser à l'aide sociale	25 886	108 980
Dépenses pour congés payés	100 788	100 788	Fonds déposés par les résidents		
Autres			Autres		
Comptes de liaison exploitation		31 983	Comptes de liaison exploitation		31 983
TOTAL VI	99 077	257 384	TOTAL V	568 522	802 476
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)			EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)	469 445	545 091
Liquidités			Financements à court terme		
Valeurs mobilières de placement	2 451 760	2 692 760	Fournisseurs d'immobilisations	13 685	
Disponibilités	766 626	183 341	Fonds des majeurs protégés		
Autres	33 505	77 724	Concours bancaires courants		
			Ligne de trésorerie		6 946
			Intérêts courus non échus	9 291	8 869
			Autres (dont emprunts à un an au plus)		
Comptes de liaison trésorerie			Comptes de liaison trésorerie		
TOTAL VIII	3 251 891	2 953 826	TOTAL VII	22 977	15 815
TRESORERIE POSITIVE (VIII-VII)	3 228 914	2 938 011	TRESORERIE NEGATIVE (VIII-VII)		
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	10 327 471	10 679 735	TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	10 327 471	10 679 735